

NORME INTERNATIONALE

ISO
2426-1

Première édition
2000-12-01

Contreplaqué — Classification selon l'aspect des faces —

Partie 1: Généralités

*Plywood — Classification by surface appearance —
Part 1: General*
[\(**https://standards.iteh.ai**\)](https://standards.iteh.ai)
Document Preview

[ISO 2426-1:2000](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/cca7489a-66c4-4e5a-906b-8884a844897d/iso-2426-1-2000>



Numéro de référence
ISO 2426-1:2000(F)

© ISO 2000

PDF — Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview**

[ISO 2426-1:2000](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/cca7489a-66c4-4e5a-906b-8884a844897d/iso-2426-1-2000>

© ISO 2000

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO 2426 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 2426-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 89, *Panneaux à base de bois, sous-comité SC 3, Contreplaqué*.

Cette première édition de l'ISO 2426-1, ensemble avec l'ISO 2426-2 et l'ISO 2426-3, annule et remplace l'ISO 2426:1974, dont elle constitue une révision technique.

L'ISO 2426 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Contreplaqué — Classification selon l'aspect des faces*:

- Partie 1: Généralités [ISO 2426-1:2000](#)
- Partie 2: Bois feuillus <https://standards.iten.ai/catalog/standards/iso/cca7489a-66c4-4e5a-906b-8884a844897d/iso-2426-1-2000>
- Partie 3: Bois résineux

Contreplaqué — Classification selon l'aspect des faces —

Partie 1: Généralités

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 2426 établit les règles générales de classification du contreplaqué selon l'aspect de ses faces.

Elle ne s'applique pas au contreplaqué revêtu.

2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 2426. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente partie de l'ISO 2426 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 2426-2, *Contreplaqué — Classification selon l'aspect des faces — Partie 2: Bois feuillus.*
<https://standards.iten.ai/catalog/standards/iso/cca/7489a-66c4-4e5a-906b-8884a844897d/iso-2426-1-2000>

ISO 2426-3, *Contreplaqué — Classification selon l'aspect des faces — Partie 3: Bois résineux.*

3 Classification selon l'aspect des faces

3.1 Classes

La classification du contreplaqué selon l'aspect des faces est effectuée en tenant compte du nombre et de l'importance de certaines caractéristiques inhérentes au bois et de certains défauts dus à la fabrication.

On distingue cinq classes d'aspect identifiées selon les codes suivants : E, I, II, III, IV.

3.2 Caractéristiques et défauts pris en considération

3.2.1 Détermination du classement d'aspect

La détermination du classement d'aspect, basé sur l'aspect des faces du panneau doit tenir compte des catégories de caractéristiques données au Tableau 1 et de défauts donnés au Tableau 2.

3.2.2 Caractéristiques inhérentes au bois

Les catégories des caractéristiques inhérentes au bois sont données dans le Tableau 1.

Tableau 1

Catégorie		Type
3.2.2.1	Très petits nœuds	
3.2.2.2	Nœuds sains adhérents	
3.2.2.3	a) Nœuds non sains b) Nœuds non adhérents et partiellement adhérents c) Trous, excepté trous dus aux insectes, tarets et parasites végétaux	1) Trous de crampon 2) Trous de nœuds
3.2.2.4	a) Fentes b) Gerces	1) Ouvertes 2) Fermées
3.2.2.5	Anomalies dues aux insectes, tarets et parasites végétaux	1) Petits trous de vers (piquères) 2) Gros trous de vers 3) Trous de tarets 4) Traces de parasites végétaux
3.2.2.6	a) Poches de résine b) Veines résineuses c) Entre-écorce	
3.2.2.7	Irrégularités de la structure du bois ^a	1) Fil oblique 2) Ronce 3) Rubanage 4) Fil tors
3.2.2.8	Colorations ne détruisant pas le bois	1) Bleuissement, moisissure et coloration dus aux champignons 2) Taches de l'aubier colorées 3) Faux cœur 4) Autres décolorations, par exemple taches colorées d'origine chimique et veines colorées
3.2.2.9	Attaques des champignons, détruisant le bois	Pourriture
3.2.2.10	Autres caractéristiques	Sont à considérer dans la catégorie qui s'en rapproche le plus

^a Lorsque les irrégularités du fil conduisent à une rugosité, celle-ci sont considérées comme une seule catégorie de caractéristiques.